



COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 SEPTEMBRE 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

- M. Dany Carpentier, conseiller municipal et président du comité
- M. Richard W. Dober, conseiller municipal (départ : 16 h 52)
- M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
- M. Dominique Martel, citoyen membre
- M. Marc Montembeault, citoyen membre
- M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité (départ : 16 h 23)

- M^{me} Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale
- M^{me} Geneviève Auclair, conseillère municipale
- M. Yves Deguire, coordonnateur – Environnement (départ : 16 h 37)
- M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
- M. Patrice Gingras, directeur – Génie (départ : 16 h 36)
- Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (14 h 52 à 15 h 30; 16 h 35 à 16 h 57)
- Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
- Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
- M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
- M. Sébastien Rhéaume, chef de service – Hygiène du milieu (départ : 16 h 36)
- M^{me} Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
- M. Julien St-Laurent, chef de service - Environnement
- M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
- M. Luc Tremblay, conseiller municipal (arrivée : 14 h 53)
- M. François Vaillancourt, directeur général

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président

La réunion débute à 14 h 45. M. Dany Carpentier souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre et MM. Dominique Martel et Marc Montembeault demandent qu'un point Divers soit ajouté à la fin de la rencontre. L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 août 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Suivi du point 5 Mise à jour du plan d'action de la politique environnementale : M. Dominic Thibeault déclare qu'un résultat sommaire du pourcentage d'avancement du plan d'action sera communiqué sous peu. Cependant, ce résultat doit être considéré à titre indicatif seulement.

Point de suivi : Accès aux enregistrements des réunions du Comité sur le site web de la Ville : M. Dominic Thibeault explique que la question est présentement étudiée au Greffe en raison des enjeux de confidentialité et de protection des renseignements personnels. De plus, du point de vue informatique il n'est pas possible pour le moment de donner accès aux systèmes de la Ville à des usagers externes. M. Thibeault s'engage à faire le suivi de cette question et à en informer le Comité.

5. **Collecte des matières résiduelles aux deux semaines**

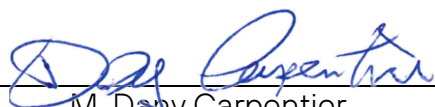
M. Julien St-Laurent rappelle qu'il est bientôt temps de passer à la collecte des matières résiduelles aux deux semaines pour la saison hivernale. Il déclare que la Ville a l'intention de garder la fréquence de collecte toutes les deux semaines à l'année, malgré la résistance rencontrée dans la zone 20, soit le centre-ville. Bien que les commerces concernés soient en désaccord avec cette mesure, il reste que le taux d'utilisation du bac brun est d'environ 20 % dans cette zone, comparé à 78 % dans le reste de la ville. M. St-Laurent déclare que le coût de collecte et de traitement des matières du bac brun est de loin inférieur à celui de l'enfouissement de ces matières (environ 80 \$/tonne contre 176 \$/tonne). De plus, plus la Ville performe bien en matière de compostage, plus elle reçoit de redevances de la part du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il explique aussi que le contrat de collecte des matières résiduelles en est à sa troisième année. Durant la première année, la Ville a supporté les coûts de la collecte une fois par semaine dans la zone 20. Durant la deuxième année, la SDC Centre-ville Trois-Rivières a assumé ces frais. Cette année, les citoyens et commerçants de cette zone seront avisés du changement de fréquence à l'année pour la collecte des bacs bruns et des bacs noirs. C'est une décision qui avait été prise à l'origine il y a trois ans, mais qui n'avait pas été mise en pratique. Un changement de culture important s'impose donc pour les restaurateurs du centre-ville, qui affirment

manquer de temps et de ressources pour trier les matières et utiliser le bac brun de manière efficace. M. Dominique Thibeault mentionne que les restaurateurs qui tiennent à ce que leurs ordures soient ramassées chaque semaine peuvent se payer une collecte privée la semaine où la Ville ne ramasse pas. C'est une option possible et certains l'ont utilisée. Enfin, M. St-Laurent déclare qu'il y a une solution possible : les bacs bruns pourraient être ramassés chaque semaine dans la zone 20 par Énercycle. Cette solution implique cependant que le taux de participation augmente de façon considérable dans la zone. Mme Pascale Alberne-Lahaie demande s'il est possible de taxer les déchets, et s'il existe des initiatives afin de motiver et accompagner les restaurateurs dans l'adoption du bac brun. M. Thibeault répond que l'option de taxer les déchets n'est pas envisageable au cours du présent contrat, mais qu'il n'est pas impossible qu'elle soit faisable au prochain contrat. En ce qui concerne l'accompagnement des restaurateurs, il mentionne que l'organisation Énercycle a mandaté l'organisation Jour de la Terre pour mettre en place des mesures d'éducation et d'accompagnement des restaurateurs de la zone 20, en partenariat avec la SDC Centre-ville Trois-Rivières. Cette initiative est à venir. M. Dany Carpentier souligne qu'il faudra soutenir ce changement de culture auprès de la population concernée, et tous les membres du Comité sont du même avis.

[...]

Levée de la réunion

La réunion est levée à 16 h 57.



M. Dany Carpentier
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités